

**FOIRE AUX QUESTIONS
SUR LES ÉVÈNEMENTS SURVENUS
ENTRE MAI ET JUIN 2024 À FÈRE-CHAMPENOISE
(au 1^{er} juillet 2024)**

1. Quelles investigations ont été menées depuis le début des symptômes ressentis ?

Depuis le 30 mai, différentes investigations ont été menées sous l'autorité de la Préfecture, de la Mairie et des services sanitaires et environnementaux, avec notamment des entretiens avec les adultes et les parents des enfants concernés. A ce titre, ont été réalisés des examens cliniques, des examens complémentaires (biologiques, radiologiques, toxicologiques), des analyses environnementales de l'air intérieur des bâtiments, de l'air extérieur, de l'eau et des terres, des allergènes environnementaux, ainsi qu'une inspection des activités industrielles environnantes. Tous les résultats des investigations effectuées sont revenus normaux.

2. Les symptômes présentés par les personnes malades étaient-ils graves ?

Les symptômes ressentis se sont révélés sans gravité.

3. Quels symptômes dois-je surveiller chez mon enfant ?

Aucun symptôme, ni signe en particulier n'est à surveiller.

4. Est-ce que je dois prendre des mesures de précaution particulières ?

Aucune mesure ou précaution n'est particulièrement à mettre en œuvre.

5. Que dois-je faire si mon enfant présente des symptômes ?

En cas d'apparition de symptômes, si vous l'estimez nécessaire, prenez contact avec votre médecin. Si votre enfant se trouve à l'école, dans cette éventualité, les services de l'école devraient vous contacter directement.

6. Pourquoi certains enfants ont-ils présenté des symptômes plusieurs fois ?

Tous les résultats des investigations sont revenus normaux. Il n'y a pas de causes communes connues pouvant expliquer la répétition des symptômes

7. Est-il possible de présenter des symptômes pour les adultes et les enfants concernés, le soir ?

Oui. Les enfants et les adultes vivent une situation qui peut générer de l'anxiété. Celle-ci peut favoriser l'apparition de symptômes à d'autres moments de la journée, en dehors d'une autre cause médicale. Le cas échéant, vous pouvez consulter votre médecin.

8. Y a-t-il un lien identifié à ce jour reliant les épisodes ?

L'analyse épidémiologique des différents épisodes n'a permis pas d'identifier un lien spécifique pouvant favoriser l'apparition des symptômes.

9. Quelles sont les mesures prises pour assurer la réouverture des écoles ?

Des recommandations d'aération des locaux de l'école maternelle et l'utilisation de produits d'entretiens ont été formulées par ATMO pour améliorer la qualité de l'air.

10. Y-a-t-il un risque pour mon enfant à la réouverture de l'école ? Y a-t-il un risque d'aller à la cantine ?

Non. Au regard des résultats de toutes les analyses effectuées, il n'y a aucun risque identifié en lien avec le fait de se rendre à l'école, ou à la cantine.

11. Y-a-t-il un risque pour mon enfant s'il boit l'eau du robinet à l'école ou à la cantine ?

Non. Au regard des résultats des analyses effectuées, la qualité de l'eau est bien conforme aux normes en vigueur.

12. Mon enfant peut-il être contagieux ?

Non. Au regard des résultats des analyses effectuées, la piste infectieuse a bien été vérifiée et écartée pour les enfants et les adultes concernés par ces épisodes.

13. L'origine des symptômes présentés par les enfants et les adultes a-t-elle été retrouvée ?

Au regard des épisodes déclarés, les autorités sanitaires, en collaboration avec les organismes spécialisés compétents (ATMO/DREAL/CAPTIV/FREDON) ont lancé ou contribué à des investigations approfondies. Différentes sources infectieuses, toxicologiques et environnementales ont été recherchées, sans qu'aucune anomalie n'ait été détectée, tant au niveau des examens complémentaires réalisés chez les enfants, que chez les adultes qui ont eu des symptômes (analyses biologiques et examens radiologiques). Les résultats des investigations environnementales sont revenus également conformes aux normes en vigueur.

14. On nous a dit que certains enfants avaient été intoxiqués par du monoxyde de carbone. Qu'en est-il ?

Cette hypothèse a été soigneusement examinée par les autorités sanitaires. L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) a été invalidée par le CAPTV (centre antipoison et de toxicovigilance) en lien avec les laboratoires d'analyses concernés. Les familles ont été informées individuellement par le médecin de l'établissement. Le CAPTV (03.83.22.50.50) peut être contacté en cas de doute.

15. Avez-vous recherché d'autres gaz qui pourraient expliquer ces symptômes chez les enfants ?

Oui. Des prélèvements d'air ont été effectués de manière répétitive afin d'analyser 80 molécules gazeuses par un laboratoire spécialisé. D'autre part, une station de mesure de la qualité de l'air en continu a été installée dans la cour de l'école primaire. Les résultats de ces tests sont conformes aux normes en vigueur.

16. Il y a eu des travaux récemment dans l'école maternelle et à proximité. Est-ce que cela peut expliquer les symptômes présentés par certains enfants ?

Les résultats des investigations de cette zone n'ont démontré aucun lien entre les symptômes ressentis et les travaux à proximité de l'école maternelle.

17. L'utilisation de produits phytosanitaires dans les champs proches de l'école peuvent-ils être à l'origine des symptômes de mon enfant ?

Des investigations ont été menées au niveau du silo agricole afin de vérifier s'il y avait eu manipulation de ces produits au même moment que la survenue des symptômes. Au regard des résultats des investigations, il n'a pas été mis en évidence l'usage de tels produits. Les résultats de ces tests sont conformes aux normes en vigueur.

18. Est-ce que les bus scolaires qui fonctionnent presque en continu près de l'école peuvent expliquer l'apparition des symptômes ?

Les symptômes apparaissent plus systématiquement durant la période méridienne, en dehors des périodes de transport des enfants. Les résultats des différents tests environnementaux sont conformes aux normes en vigueur.

19. Pourquoi n'avez-vous pas recherché des éléments magnétiques tels que la 5G ou les éoliennes ?

L'exposition environnementale aux ondes électromagnétiques concerne l'ensemble de la population, pas spécifiquement les enfants d'une école à un moment donné. Par ailleurs, l'exposition aux ondes électromagnétiques est bien plus importante dans l'usage quotidien des téléphones portables et des émetteurs internet wifi.

20. Puis-je aérer ma maison et laisser jouer mon enfant dehors ?

Au regard des résultats des investigations environnementales menées, il ne présente aucun risque à laisser les enfants jouer en extérieur. Par ailleurs, une aération quotidienne de votre logement est recommandée pour renouveler l'air intérieur.

21. Est-ce un acte malveillant ?

A ce stade, aucun élément n'est retenu en faveur de cette hypothèse. Les analyses réalisées avec du matériel dédié par les équipes spécialisées des pompiers de Metz sont négatives. Par ailleurs, les analyses toxicologiques réalisées chez plusieurs personnes qui ont présenté des symptômes lors de l'épisode du 11/06/2024 n'ont montré aucune exposition à des substances toxiques.

22. Je n'ai pas reçu les résultats médicaux de mon enfant. Comment puis-je les obtenir ?

Si vous n'avez pas obtenu les résultats médicaux de votre enfant, vous pouvez contacter le Point Focal Régional de l'Agence Régionale de Santé Grand Est par téléphone (09 69 39 89 89) ou par email (ars-grandest-alerte@ars.sante.fr). Il vous guidera dans les démarches à suivre pour obtenir rapidement et efficacement les informations dont vous avez besoin pour le suivi de la santé de votre enfant.

23. Comment pouvez-vous garantir que les enfants ne développeront pas de maladies dans les prochaines années ?

Les analyses réalisées dans l'environnement, les examens cliniques et les examens complémentaires réalisés chez les personnes qui ont eu des symptômes lors de ces épisodes n'ont pas montré d'anomalie. Tous ces éléments sont rassurants à ce jour. Cependant, en cas d'apparition de symptômes, si vous l'estimez nécessaire, prenez contact avec un médecin.